

Priorité aux difficultés et difficultés à prioriser

Entretien avec **Mathilde Rouault**, enseignante

À l'école d'Ilifaut située dans la circonscription de Loudéac de l'académie de Rennes, Yvain connaît des difficultés scolaires depuis le début du cycle 2. Comment le Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) l'a-t-il aidé à les dépasser ?

Au début de l'année de CE1, en mathématiques, Yvain ne sait lire et écrire les nombres que jusqu'à 20 ; il ne peut résoudre des problèmes simples qui nécessitent d'utiliser les opérations... En lecture, il ne maîtrise pas la segmentation des mots inconnus, déchiffre mal les sons complexes et comprend peu le sens explicite d'un texte. Il a un comportement agité qui perturbe le groupe classe. Mais par où commencer ?

Durant les premiers mois d'école, nous avons établi un diagnostic à l'aide de ses premiers résultats, des analyses du livret scolaire et de l'évaluation nationale du début du cycle 2. Ces semaines ont été nécessaires à la fois pour instaurer une relation de confiance avec Yvain et pour bien connaître ses difficultés. Puis nous nous sommes concertés et les discussions de l'équipe ont permis d'affiner le diagnostic initial en identifiant les causes des difficultés repérées et en déterminant les compétences à acquérir. Nous avons alors choisi deux objectifs prioritaires en fonction de ce qui est, pour Yvain, le plus important et le plus utile, c'est-à-dire là où il avait les plus grandes difficultés. Or au regard du socle commun de connaissances et de compétences et aussi du résultat des évaluations d'Yvain, c'est d'abord en mathématiques qu'il accusait un retard important au point d'être bloqué dans sa progression. Venaient ensuite ses faibles capacités de lecture. Par ailleurs, nous sommes tombés d'accord sur l'idée qu'il était plus facile pour lui de réussir d'abord en

mathématiques. Il ne s'agit évidemment pas de le décourager mais plutôt de lui redonner le désir d'apprendre ! On envisage donc le plan de travail dans l'ordre suivant : l'association des désignations chiffrées, écrites et orales des nombres puis le déchiffrement des mots nouveaux et ensuite la compréhension des énoncés.

L'étape suivante a porté sur la rédaction du PPRE qui a été facilitée par un document d'aide que nous a fourni l'équipe de circonscription. Tout le monde y a participé. L'enfant s'est engagé personnellement en indiquant ce qu'il allait faire, pourquoi, comment et avec qui il allait travailler les mathématiques et le français. Sa famille y a également été associée et s'est accordée avec nous sur le soutien approprié qu'il convenait de proposer à Yvain chaque jour à la maison. Il a été ainsi décidé de faire avec lui des dictées de nombres et des lectures d'histoires courtes du manuel de cours préparatoire. Cependant ses parents se sont moins investis que nous l'aurions souhaité. La rédaction du PPRE nous a obligés à nous poser (et même à nous « pauser » !), à réfléchir pour préciser les modalités des actions en termes de stratégie, de démarche. Il nous a fallu choisir les outils et supports pédagogiques comme les cubes pour la numération ou la grille d'orthographe. Il restait à programmer les opérations : mathématiques de novembre à décembre, et français de janvier à février. Certes ce travail de formalisation demande du temps et paraît astreignant mais il offre un cadre de travail à tous y compris à Yvain et facilite la mise en œuvre du PPRE.

Un atelier individuel et quotidien est organisé pour l'élève. Là c'est son enseignante qui intervient. Durant un quart d'heure, dans un espace réservé de la salle de classe, il apprend à repérer des nombres dictés avec des cubes représentant des dizaines et des unités. Peu à peu les indices donnés sont moins nombreux et Yvain doit différencier les nombres de plus en plus finement. Il gagne ainsi en autonomie. Une fois par semaine, l'animatrice REP qui met en place dans les écoles les défis lecture, défis maths, prend en charge un groupe de besoin dans lequel se trouve Yvain. Dans ce groupe, il construit des nombres compris entre 20 et 100, à l'aide d'un tableau de numération. Au bout de six semaines, l'évaluation se révèle positive : il réussit sans hésiter à écrire les nombres dictés, à additionner sans recourir

L'école d'Ilifaut est un regroupement scolaire de quarante-cinq élèves répartis dans deux classes, CE1-CE2 et CMI-CM2. Elle est située en milieu rural.

L'équipe qui a réalisé ce travail était composée de l'enseignante Mathilde Rouault, de l'animatrice REP Annick Josset, du maître E Jacky Lars et du conseiller pédagogique Jean-Marc Moisan.

Vous trouverez sur le site de l'académie de Rennes <<http://www.ac-rennes.fr/gdossier/projad7/brochPPRE07.pdf>>, une brochure de quarante-deux pages intitulée : *PPRE, Programme personnalisé de réussite éducative*, avec au sommaire des textes présentant le dispositif et des exemples de mise en œuvre au premier et au second degrés.

À propos des textes officiels parus sur le PPRE, voir *XYZep*, n° 20, septembre 2005, rubrique Boussole : « Nouveaux dispositifs de réussite éducative ».

aux cubes, à utiliser une méthode pour le calcul des nombres décimaux.

Nous décidons de passer au deuxième objectif sur la maîtrise de la langue. Plusieurs actions sont coordonnées et réparties entre les membres de notre équipe : un atelier individuel et quotidien avec l'enseignante pour améliorer ses stratégies de lecture ; deux fois par semaine, en présence d'autres enfants, un atelier de repérage de syllabes avec le maître E, enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique.

À notre avis, ce PPRE a produit plusieurs effets combinés. Yvain a progressé en mathématiques car il ne fait plus aucune erreur dans les dictées de nombres, et aborde avec sérénité les dictées à trois chiffres. En français, il a fait de gros progrès en déchiffrement mais il lui reste à comprendre plus finement les textes qu'il lit, par exemple à mieux cerner les raisons qui poussent les personnages à agir dans l'histoire. Surtout, son regard sur lui-même et sur les apprentissages a changé. Il a une meilleure image de lui-même et accepte plus volontiers les activités qu'on lui propose. Il sait qu'il a réussi et qu'il peut encore réussir. Nous pensons également que notre équipe y a gagné en professionnalité. En effet, ce travail a pu nous aider à mieux élaborer un diagnostic, à prioriser davantage nos actions pédagogiques, à mieux travailler ensemble... Une réussite partagée ! ■

1. Document disponible en ligne sur le site de l'académie de Rennes : <www.ac-rennes.fr>

